

## Extrait du compte rendu de la deuxième séance du mercredi 16 octobre

### Projet de loi de finances pour 2014

#### Article liminaire

...

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

**M. Pierre-Alain Muet.** Monsieur de Courson, heureusement que le ridicule ne tue pas ! D'habitude, vous tenez des propos raisonnables. Vous vous demandez pourquoi l'écart entre le solde structurel et le solde effectif se creuse.

**M. Charles de Courson.** Expliquez-moi pourquoi !

**M. Pierre-Alain Muet.** C'est parce qu'en période de récession il y a un écart croissant entre la production potentielle et le niveau de production. En effet, même avec une prévision de croissance de 0,9 % en 2014, on reste en dessous de la croissance potentielle.

**M. Charles de Courson.** C'est quoi la croissance potentielle ?

**M. Henri Emmanuelli.** Retournez à l'école, monsieur de Courson !

**M. Pierre-Alain Muet.** La plupart des instituts considèrent qu'elle sera de 1,5 %. Pour ma part, je crois qu'elle sera bien supérieure. Je trouve que le ministère des finances fait preuve d'une extrême prudence et que le déficit conjoncturel est plutôt plus élevé.

Monsieur Mariton, vous qui avez des connaissances mathématiques incontestables, vous auriez dû vous poser des questions avant de cosigner l'amendement n° 151, notamment sur ce que devait être avec votre hypothèse le déficit structurel quand vous avez quitté le pouvoir. Si vous avez raison, ce n'était pas 5,1 % en 2011, comme c'est admis, mais bien au-dessus. Donc vous auriez laissé la France dans une situation encore pire. Pour votre part, monsieur de Courson, vous tablez sur une hypothèse de zéro. Vous devriez vraiment vous poser la question de la cohérence dans les chiffres parce qu'entre 2011, 2012 et 2013 il y a certes eu un changement politique, mais les chiffres restent ce qu'ils sont et la réalité économique ne change pas d'un coup de baguette magique quand on passe de la majorité à l'opposition.

**M. Guillaume Bachelay.** C'est implacable !

**M. Pierre-Alain Muet.** Le ministre du budget vous a parfaitement répondu. Tant qu'on n'aura pas atteint 1,5 % de croissance, le déficit conjoncturel continuera à se creuser. Mais ensuite, il se réduira, et on aura une réduction très forte du déficit effectif.